



DOSSIER DE CANDIDATURE A L'EXAMEN DE DEONTOLOGIE PREVU PAR L'ARTICLE 98-1 DU DECRET DU 27 NOVEMBRE 1991

NOM :

Prénom :

Né(e) le : à :

Demeurant :

.....
.....

E-mail :

Téléphone : Mobile :

Joindre à la demande :

- Un extrait de la délibération définitive du Conseil de l'Ordre admettant votre inscription sous réserve de votre réussite à l'examen prévu à l'article 98-1 du décret du 27 novembre 1991 mentionnant l'alinéa au titre duquel vous êtes recevable à présenter l'examen
- Un certificat de non-appel du Parquet de la Cour d'appel dont dépend l'Ordre auprès duquel vous avez sollicité votre inscription
- La copie d'un document justifiant de votre identité
- La copie d'un document justifiant de votre domicile
- L'attestation sur l'honneur ci-jointe
- Un chèque de CINQ CENTS EUROS libellé à l'ordre de EDASE

Le dossier de demande d'inscription doit être adressé **PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC AVIS DE RECEPTION** à :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD EST
61, Bd de La Blancarde
13004 MARSEILLE

Pour tous renseignements complémentaires : a.bocoviz@edase.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

NOM.....PRENOM.....

Né(e) le :.....à :.....

déclare sur l'honneur :

- n'avoir jamais présenté l'examen de déontologie prévu par l'article 98-1 du décret du 27 novembre 1991.
- avoir déjà présenté cet examen

en date du

à l'Ecole des Avocats

Fait à Marseille, le

Signature